

BIM

N°35

PRINTEMPS 2025

Chemin
des ÉCOLES

Chemin des
CHARMILLES

Chemin
du STADE

CHEMINEMENTS DOUX

**LE PARTAGE
DE L'ESPACE
PUBLIC EST
AMORCÉ**

Chemin du
CHAMP de TIR

Sentier
de la PÉPINIÈRE

Promenade
de la PLAINE

P3

DANS LE RÉTRO

Retour en images
sur les événements au BSM

P10

DANS L'ACTU

Focus sur le nouveau
périscolaire

P14

SUR LE VIF

Le CCAS à la loupe

2 L'édito du MAIRE

Notre bâtiment périscolaire et associatif Les Mûriers, implanté entre les deux écoles de la rue du Nord, est opérationnel depuis quelques jours. Le chantier s'est déroulé dans les délais prévus. Surtout, son financement est en tous points conforme aux prévisions annoncées.



L'inauguration officielle est prévue le samedi 17 mai. Ce sera le moment pour moi de remercier tous les intervenants et plus particulièrement nos financeurs : l'Europe, l'Etat, le Conseil Départemental, la Région Grand Est, la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.

Le cumul de leurs dotations couvre près de 80% des coûts de constructions du projet.

A l'heure où de très sombres nuages s'amoncellent sur le paysage national de nos finances publiques, j'avoue mon soulagement de constater que les projets portés par la municipalité dans le cadre du mandat que vous nous avez accordé en 2020 ont été réalisés.

Qu'il s'agisse de la totale réhabilitation de la cour de l'école Verlaine, des mises aux normes thermiques de l'annexe de l'école Verlaine et de l'école Pagnol, tous travaux également cofinancés à 80%, du raccordement de l'ensemble des bâtiments communaux au chauffage urbain, de l'édification du Club House de l'USBSM, des nombreux travaux de voirie cofinancés avec la Métropole, de l'aménagement des sentiers urbains, ce sont près de 6 millions d'€ d'investissement qui ont été injectés pour nos services publics et le confort de nos espaces publics.

Ce sont également plusieurs millions d'investissement qui ont été économisés dans le cadre du bail emphytéotique conclu avec l'Association Bompard pour la mise aux normes du bâtiment sans que le coût de l'hébergement soit modifié pour les résidents.

L'investissement dans nos équipements est essentiel pour maintenir la qualité de vie sur notre territoire.

Pour autant, le fonctionnement de nos services administratifs et techniques pèse lourd dans l'efficacité recherchée. Au fil du mandat, nos budgets de fonctionnement ont toujours été en adéquation avec nos objectifs de qualité et de réactivité des services qui vous sont apportés.

J'espère que les années futures permettront de faire face aux enjeux du bien vivre ensemble qui a toujours guidé la politique qu'avec mes très chers collègues élus et l'ensemble des personnels municipaux sans lesquels rien ne serait possible, nous menons quotidiennement avec détermination.

Malgré l'actualité qui légitimement nous inquiète, je vous souhaite un beau printemps et un été riche de respirations revigorantes.

Henri Hasser,
Maire du Ban-Saint-Martin

SOMMAIRE



3 DANS LE RÉTRO

Saint-Nicolas, colis des aînés, carnaval...

8 DANS L'ACTU

Zig Zag Rando, Rénovation de la borne de la Liberté, focus sur le nouveau périscolaire

12 DOSSIER

Présentation de trois associations du Ban Saint Martin

14 SUR LE VIF

Portraits de Sylvie Diedrich, vice-présidente en charge du CCAS ainsi que de Yamina Merkané et de Stéphanie Waclawiak, deux agentes d'entretien du Ban Saint Martin

N°35 – Printemps 2025 – Le BIM, bulletin d'information municipal de la ville du Ban-Saint-Martin – Directeur de la publication : Henri Hasser – Conception éditoriale, rédaction, secrétariat de rédaction et mise en page : les membres de la commission communication et Evicom – Photographies : Evicom, Mairie du Ban-Saint-Martin – Impression : Digit'Offset – Tirage : 2 600 exemplaires – Dépôt légal : à parution.

Repas des aînés

Rencontre incontournable de l'automne, le repas des aînés a une nouvelle fois rencontré un vif succès ! C'est dans la bonne humeur et autour d'un repas festif que tous étaient réunis pour partager un moment de convivialité et de fête avec les élus du conseil municipal, sollicités pour le service, comme il est coutume depuis de nombreuses années.



Cérémonie du 11 novembre



À l'occasion de la célébration de l'Armistice de 1918, Monsieur le Maire, entouré de ses adjoints et des membres du conseil municipal, a rendu hommage aux combattants de la Grande Guerre le vendredi 8 novembre. Au pied du monument aux morts, ce moment de recueillement et de solennité nous rappelle l'importance de maintenir la paix entre tous.

Boum d'Halloween

Après le succès de l'événement organisé pour carnaval 2024, l'association de parents d'élèves Les Mésanges de Pagnol a proposé aux enfants de la commune une boum aussi gourmande, qu'effrayante ! Si petits fantômes et jeunes sorcières étaient les bienvenus, les adolescents ont aussi profité de la fête en seconde partie de journée. Une initiative qui sera renouvelée le 29 octobre prochain.



Noël de FLC

Point de départ des festivités de fin d'année sur la commune, le marché artisanal proposé par l'association Fêtes, Loisirs et Culture, a une nouvelle fois ravi les visiteurs ! Rendez-vous traditionnel des amateurs de décorations faites à la main et de produits gourmands, on pouvait facilement y trouver son bonheur et pour tous les budgets.



Remise du brevet des collèves

Vendredi 29 novembre, les élèves du collège Jean Bauchez, fraîchement titulaires du Diplôme National du Brevet, ont été mis à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie républicaine.

En présence de Mme MIGNANI, nouvelle principale, des professeurs, de Monsieur le Maire et d'élus, cette soirée était l'occasion de célébrer nos jeunes diplômés. Nous leur adressons toutes nos félicitations et leur souhaitons le meilleur pour la suite !



© Adobe Stock - Antoine

Boîtes à douceurs



À l'initiative du Secours Catholique, le service jeunesse a proposé aux enfants du périscolaire de participer à l'opération « Boîtes à douceurs ». Un concept simple qui permet aux personnes démunies de recevoir un colis contenant un vêtement chaud, un produit d'hygiène et une gourmandise. En complément, un dessin ou un petit mot bienveillant terminait d'apporter un peu de joie et de réconfort aux bénéficiaires. Un grand bravo à tous pour ce bel élan de générosité !

Saint-Nicolas

S'il est un rendez-vous que petits et grands ne manqueraient pour rien au monde, c'est bien la visite de Saint-Nicolas ! Les bras chargés de livres et de quelques chocolats, « le patron des écoliers » a été accueilli en chanson par les enfants des deux écoles maternelles de la commune. En début d'après-midi, il s'est aussi rendu à la maison de retraite où les larges sourires des résidents témoignaient bien de l'émotion de cette rencontre.



Colis des aînés

Toujours très attendue, la distribution des colis de Noël dédiés aux aînés de la commune a une nouvelle fois offert un moment de partage et de douceur à l'occasion des fêtes de fin d'année. Destinés au plus de 70 ans, 183 colis individuels et 123 colis pour les couples ont été remis aux habitants concernés. À l'initiative du Lions Club Metz, une boîte médicale, à conserver dans son réfrigérateur, a également été distribuée à chaque bénéficiaire ; Elle permet aux services de secours de connaître tous les renseignements de santé utiles pour agir en cas d'urgence à domicile (lire notre encadré en page 15).



Retour du Relais Petite Enfance

Pour le plus grand bonheur des assistantes maternelles, le Relais Petite Enfance Saint-Quentin a repris ses activités intercommunales fin 2024. Après une longue absence, ces rencontres toujours très attendues sont l'occasion pour les nounous de la commune de venir partager un moment de convivialité et de partage d'expériences. Pour les enfants, les activités proposées par le RPE permettent à tous de profiter d'un temps ludique avec d'autres petits camarades.

Noël du périscolaire

Vendredi 20 décembre, La compagnie de théâtre Cordialement s'est emparée de la fête de Noël du service jeunesse. Une pièce intitulée « Je suis pas mauvais (mais je suis pas excellent) », où des personnages loufoques, installés dans un décor entièrement réalisé par les enfants du périscolaire, ont abordé le thème de la performance et de ses excès. Une comédie pleine de sens, pour le jeune public, mais pas que !



Vœux du maire

Tradition du début de l'année civile, Monsieur le Maire, entouré de son équipe municipale, a présenté ses vœux à la collectivité le 14 janvier. Parmi les projets à venir, il a notamment évoqué le lancement des études sur la végétalisation de la cour élémentaire Marcel Pagnol, ainsi que les intentions de développer les structures autour de la petite enfance.



Carnaval

Encore une belle animation organisée par Les Mésanges de Pagnol, avec le soutien de la municipalité. Après un départ en fanfare vers 15 h depuis la place de la Hottée de Pommes, un bruyant et joyeux cortège s'est dirigé vers la salle des fêtes pour une après-midi festive ! Au programme, défilé de costumes colorés, jeux musicaux et ambiance créative pour tous. On pouvait même se restaurer avec quelques gourmandises entre deux pas de danse, que du bonheur !



Salon Knit & Klatsch

Début février, un nouveau rendez-vous a enchanté les amateurs de loisirs créatifs : un « festival laineux », où broderies, tricot et autres travaux de couture étaient à l'honneur ! Parmi les étoffes proposées, coton, soie et autres toisons permettaient d'imaginer des créations originales et hautes en couleurs grâce à des teintures pour la plupart naturelles. Une belle expérience que nous espérons voir se renouveler sur la commune.



Repas dansant Pédiatrie Enchantée

Pour célébrer l'arrivée du printemps, La Pédiatrie Enchantée proposait le 22 mars une nouvelle soirée dansante, très attendue par les bénévoles et habitués. Comme toujours, l'intégralité des bénéfices de l'événement financera les projets artistiques et culturels menés en faveur des enfants et des adolescents hospitalisés en Lorraine.



La Quentinoise

Dimanche 6 avril, la grande marche à la découverte du Mont Saint-Quentin et de ses trésors naturels et historiques était de retour. Pour sa 34^e édition, 2 200 randonneurs, débutants ou confirmés, pouvaient ainsi profiter de 7 circuits différents, allant de 8 à 35 km pour les plus courageux. Bravo aux bénévoles de l'association MVE pour leur implication !

AGENDA

- **24 avril - 18h30** : conférence sur les économies d'énergie organisée par l'ALEC en Mairie
- **26 avril de 9h à 12h** : porte ouverte bâtiment périscolaire les Mûriers
- **4 mai** : vide dressing, organisé par Fête Loisirs & Culture
- **11 mai** : vide grenier et marché aux fleurs, organisés par Fête Loisirs & Culture
- **7 et 8 juin** : salon du bien-être et du mieux vivre, organisé par Santé Précieuse
- **7 et 8 juin** : tournoi et fête du club, organisés par l'Union Sportive BSM
- **29 juin** : fête du club, organisée par BSM Judo
- **9 juillet** : festival Hop Hop Hop
- **22, 23 et 24 août** : stage international de danse, organisé par Le Ban des Arts
- **13 et 14 septembre** : fête de la Pomme
- **20 septembre** : loto, organisé par l'Union Sportive BSM
- **28 septembre** : vide dressing, organisé par Fête Loisirs & Culture
- **7 octobre** : conférence sur «Le Général Camille CREMER, héros mosellan de la guerre de 1870»
- **29 octobre** : boum Halloween, organisée par Les Mésanges de Pagnol
- **8 novembre** : soirée dansante, organisée par La Pédiatrie Enchantée
- **15 et 16 novembre** : salon art et terroir de Noël, organisé par Fête Loisirs & Culture

Les roses solidaires



Les 26 et 27 avril, « les motards au grand cœur » sillonneront Le Ban-Saint-Martin au profit de la Ligue contre le Cancer. Pour la 4^e année consécutive, c'est avec grand plaisir que l'association Une Rose, un Espoir viendra à la rencontre des habitants pour leur proposer une rose, en échange d'un don de 2 euros. Nous leur souhaitons par avance un beau et généreux week-end !

Inscriptions scolaires 2025-2026

Pour les enfants nés en 2022, l'inscription scolaire en petite section de maternelle est obligatoire pour la rentrée de septembre ; Cela concerne également les enfants nouvellement arrivés sur la commune, quel que soit leur âge. Les inscriptions se feront à l'accueil de la mairie,

après du service jeunesse, le mercredi 14 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi 16 mai de 14h à 17h. Pour toute autre information, vous pouvez contacter le service jeunesse au :
- 03 87 30 13 15 ou
- service.jeunesse@ban-saint-martin.fr

ZIG ZAG RANDO

Des randonnées à découvrir toute l'année



© Syda Productions / Adobe Stock

L'association Zig Zag Rando vous propose plusieurs randonnées et marches au départ de la commune. Si vous souhaitez rejoindre les quelque 158 adhérents du club et ainsi profiter des nombreux itinéraires proposés, vous pouvez contacter Bertrand GUERCHOUX, président du club, bertrand.guerchoux@zigzagrando.com / 06 09 01 37 79, ou consulter le site Internet de l'association : zigzagrando.com

Deux randonnées d'essai gratuites, puis 40€ par personne de cotisation annuelle.

PROPRETÉ CANINE

Un maître responsable ramasse

STOP aux incivilités

Si les agents techniques tentent chaque jour de conserver un espace public propre et accueillant, nous constatons encore trop souvent la présence de déjections canines sur les trottoirs et les espaces verts, ce malgré l'installation de nouvelles poubelles et la mise à disposition toujours gratuite de sacs à l'accueil de la mairie.

Dégradation du cadre de vie, détérioration des espaces verts, pollution visuelle et olfactive, cela représente un réel désagrément au quotidien. Un rappel urgent au civisme est nécessaire !

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de ramasser immédiatement les déjections canines sur le domaine public communal et qu'en cas de non-respect de cette obligation, l'infraction est passible d'une amende allant de 68€ à 135€.

ÉGLISE SAINTE-CROIX

Appel à photos

À la demande du Conseil de Fabrique de l'église Sainte-Croix, nous invitons les habitants à nous communiquer des photographies du vitrail situé au-dessus de la chaire, à gauche du chœur. En effet, les visages de certains personnages ayant été altérés par le temps, nous recherchons des images d'archives afin que la paroisse puisse procéder à sa réfection. Vous pouvez envoyer vos photos par courriel : mairie@ban-saint-martin.fr, ou venir les déposer directement à l'accueil de la mairie.



© Africa Studio / Adobe Stock

80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Rénovation de la borne de la Liberté

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération, le comité local du Souvenir Français – avec la participation des élèves de 3^e du collège Jean Bauchez, dont le conflit de 39-45 est au programme d'Histoire – a procédé à la remise en état de la borne de la Liberté située avenue Henri II. Ce témoin du passé, altéré par le temps et les intempéries, a dès lors retrouvé ses peintures et écritures originales, lui redonnant ainsi tout l'apparat qu'il mérite.

Le Président par intérim Christian EVESQUE se tient à votre disposition au 06 20 83 74 40 ou par mail : evesquechristian@orange.fr



Valorisation des tailles ramassées



© Animaflore PicsStock / Adobe Stock

Chaque année en mars et en novembre, les habitants qui le souhaitent peuvent s'inscrire auprès de la mairie pour faire ramasser leurs tailles de haies et autres végétaux (branchages jusqu'à 7 cm de diamètre et 3 m³ par foyer maximum). Cette opération, orchestrée par les services techniques de la commune, permet ainsi de valoriser les déchets verts de nos concitoyens. En effet, au même titre que la collecte des sapins après les fêtes de fin d'année, ceux-ci sont broyés afin de devenir un paillage écologique qui servira à protéger du froid et surtout de l'évaporation la plupart des massifs fleuris.

En complément, les morceaux plus petits sont rassemblés pour être transformés en compost, dont une partie est librement mise à disposition des ban-saint-martinois. Ainsi, il est possible d'aller se servir, dans la limite du raisonnable, au début du chemin du Champs de Tir, sur le haut de la ville.

PETITE ENFANCE

Créer du lien

Dans la continuité des projets menés par la municipalité en faveur de la petite enfance, un espace accessible librement aux assistantes maternelles et au Relais Petite Enfance Saint-Quentin s'installera prochainement en lieu et place de l'actuelle bibliothèque, au centre socio-culturel.

Cet endroit, qui se veut chaleureux, ludique et utile, servira également à accueillir des ateliers d'information et de sensibilisation, notamment sur les thématiques de l'allaitement, de la sécurité ou du suivi médical des 1 000 premiers jours, animées par la CAF ou la PMI*.

Si à terme, deux projets complémentaires sont à l'étude afin d'offrir aux habitants des modes de garde additionnels sur le ban communal, cette structure répondra dans les tous prochains mois à une demande vivement exprimée par les assistantes maternelles au cours des dernières rencontres avec les élus.

Enfin, sur le modèle d'une « maison pour tous », ce nouveau lieu pourra également être utilisé pour les ateliers numériques proposés aux aînés de la commune, ou pour les formations aux premiers secours.

*Protection maternelle et infantile.

PÉRISCOLAIRE

Les Mûriers, un bâtiment à l'empreinte écologique forte

ISABELLE FOBIS, RESPONSABLE DU RU-BAN, VIENT DE CHANGER DE POSTE. ELLE DEVIENT RÉFÉRENTE DU NOUVEAU BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE «LES MÛRIERS».

Arrivée en 2014 à la mairie du Ban Saint Martin, Isabelle Fobis a débuté à l'animation périscolaire avant de prendre en charge, quatre ans plus tard, l'organisation et la gestion du Ru-Ban. Cette année 2025 marque un tournant dans la carrière de l'agent territorial qui a proposé sa candidature pour être la responsable du bâtiment périscolaire « Les Mûriers ». « J'ai eu l'opportunité d'être choisie. Je remercie le maire et l'ensemble du conseil municipal pour leur confiance. » « Avec mes deux collègues chargés de l'entretien et du nettoyage, nous avons beaucoup de chance de travailler dans un environnement tel que celui des Mûriers. C'est un bâtiment qui porte des valeurs écologiques fortes », ajoute la référente. On pense notamment au bois, matériau écologique durable, qui s'impose comme la marque de fabrique de l'infrastructure. « Toutes les salles sont habillées de ce matériau noble et tout a été pensé pour le bien-être des enfants, notamment en terme ergonomique. Puis les vastes baies vitrées font des Mûriers, un véritable puits de lumière. Il n'y a pas



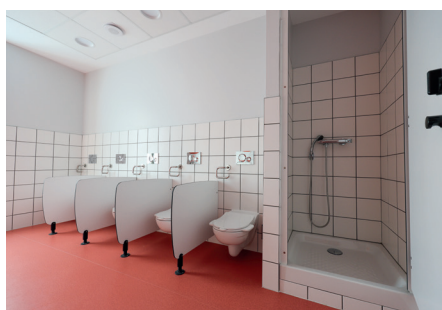
besoin de climatisation : le bâtiment sera confortable et autonome aussi bien en été qu'en hiver. » Autres avantages : une toiture végétalisée qui permet de minimiser l'impact des eaux dans le réseau et un raccordement au chauffage urbain qui mutualise les dépenses de chauffage et autorise une baisse des coûts individuels de consommation. Le périscolaire dispose même d'une petite innovation qui devrait faire son effet à l'usage : le recours à un revêtement installé au plafond qui absorbe la résonance acoustique. Très utile dans un cadre qui accueille quotidiennement 90 enfants ! Outre la restauration collective, le nouvel équipement est dédié à l'ALSH et dans un futur proche, aux associations qui devraient disposer d'une salle dédiée. Pour réaliser le projet, la mairie a mobilisé une enveloppe globale de 3,8 M€ TTC avec des subventions de l'ordre de 80 % (FEDER, État, Région, Département et CAF).

Le nouveau bâtiment d'une surface de 651 m², en fonction depuis les vacances de printemps, organise des portes ouvertes le 26 avril de 9 h à 12 h. L'occasion de découvrir les atouts de l'équipement municipal.



EN IMAGES

Visite du nouveau bâtiment périscolaire : Les Mûriers



Incarner le « vivre ensemble »

AU TRAVERS DE L'ACTION DE SES ASSOCIATIONS, LA VILLE DU BAN SAINT MARTIN S'EFFORCE DE CRÉER LES CONDITIONS OPTIMALES DU « VIVRE ENSEMBLE ». POUR S'EN CONVAINCRE, RETROUVEZ LE PORTRAIT DE TROIS ASSOCIATIONS. AVEC UN SEUL DÉNOMINATEUR COMMUN : TISSER DU LIEN.

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

La volonté de plaire au plus grand nombre

Comme son nom l'indique, l'association s'adresse à tous, quel que soit son âge. C'est l'ambition de la dizaine de bénévoles qui tiennent des permanences* dans leur salle dédiée au Ru-Ban. « On essaie d'intéresser un maximum de monde en organisant régulièrement des animations », souligne d'emblée Martine Gannat, l'une des chevilles ouvrières de « Culture et bibliothèque pour tous ». Par exemple, une fois par mois, se tient un cercle de lecture destiné aux seniors où chacun prend la parole pour donner son avis sur un ouvrage qui lui a plu. Un moment convivial qui se termine généralement par un goûter. L'association travaille également avec les écoles de la commune, Marcel Pagnol et Paul Verlaine, pour inculquer le désir de la lecture aux enfants, de la moyenne section jusqu'au CE2. « En début d'année, tous reçoivent un sac personnalisé avec leur prénom qui contient un livre. Puis, chaque mardi et jeudi après-midi, pendant une heure, les professeur(e)s des écoles lisent des albums pour tout le groupe. » Toujours pour la jeune génération, un concours de lecture est organisé une



fois par an pour les enfants de 5, 7 et 9 ans. « Il nous est plus difficile d'intéresser les adolescents en dépit de nos efforts. » En effet, l'association propose un choix important de mangas mais la concurrence des écrans est rude... « Les adultes sont plus sensibles à la lecture. On se tient au courant des nouveautés et on investit dans chaque genre. » Pour profiter des 5 000 ouvrages disponibles, il suffit de s'acquitter d'une cotisation qui représente 1/20^e du prix d'achat d'un livre (gratuit pour les enfants de la commune). D'ici cet été, l'association va déménager au sein du même bâtiment pour avoir davantage d'espace, « ce qui nous permettra d'aménager un coin pour les enfants », conclut Martine Gannat.

*Horaires d'ouverture : mercredi de 10 h à 12 h, vendredi de 16 h 15 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h.

ASSOCIATION DES AÎNÉS DU BAN SAINT MARTIN

À la recherche de nouveaux adhérents

C'est une institution au Ban Saint Martin. Jeux au Ru-Ban, gymnastique à la salle de danse, sortie mensuelle au restaurant : autant d'activités proposées par l'association des Aînés présidée par Michèle Gérard. Aux commandes depuis une dizaine d'années, cette ancienne institutrice déplore la paperasse administrative grandissante à laquelle elle doit faire face. « C'est de nature à vous décourager dans votre engagement. Fort heureusement, avec la mairie, les relations sont plus fluides », indique la présidente. Comme dans chaque association, la crise sanitaire a eu des effets néfastes. « Notamment sur le nombre d'adhérents. » Aujourd'hui, les Aînés sont tout juste vingt-neuf. « C'est assez peu et cela a bien décliné en raison de l'âge des participants », ajoute Mme Martignon, secrétaire de l'association, qui prête main-forte à la présidente. Aujourd'hui, le noyau dur essaye de (re)développer des animations pour attirer de nouveaux adhérents. « Cette année, nous organisons une sortie en bateau sur la Moselle et un repas au lycée hôtelier. Nous prévoyons également au mois de mai une sortie au Parc Sainte-Croix. » Pourtant, il y a du monde au Ban Saint Martin car le repas des Aînés n'accueille pas moins de 200 convives chaque année. Alors, n'hésitez plus : essayez le club !

Pour les contacter : Mme GERARD 06 78 23 72 86



BILLARD CLUB

Discipline intergénérationnelle

1947. Ça ne date pas d'hier. Ce qui fait du billard club, l'une des associations la plus ancienne du Ban Saint Martin. Déjà présente à l'époque des grandes heures du Café des Sports, le club a déménagé il y a presque un quart de siècle au Ru-Ban. « Avec la municipalité, nous avons toujours entretenu de bonnes relations », souligne Jean Federici, président de l'association. « Elle nous met gratuitement des locaux à disposition et tout dernièrement, les services techniques ont installé des led dans notre salle. » Un lieu qui comporte quatre billards. « Deux de 2,80 m et deux autres de 3,10 m », poursuit le président. Le billard au Ban Saint Martin, c'est aussi un club titré. « Nous avons notamment accueilli la finale du championnat de France en 2002 », se souvient Marc Pierson, responsable

de la section compétition et des jeunes. Car sur les vingt-six adhérents de l'association, il y a cinq jeunes âgés de 10 à 21 ans. « Cette saison, on est en quête d'une qualification de ligue Grand Est avec eux. Puis Daphné, l'une de nos espoirs, a pour objectif d'intégrer le circuit national en 2025-2026. » La relève semble donc assurée mais a surtout de qui tenir. Dans ses rangs, le Billard Club compte un ancien arbitre international, Charles Thuillier âgé de 91 ans. Un joueur qui a été deux fois champion de France, Joël Ancelin, qui évolue toujours en N1. Au niveau national, il y a aussi Jérôme Padou et Francis Poncet tandis que Jean Federici et Virgil Schneider sont en Régional. « Nous comptons également quelques féminines dans le groupe », ajoute le président. Tout ce petit monde a l'occasion de se retrouver tous les jours de la semaine l'après-midi, hormis le vendredi, le week-end étant généralement consacré aux compétitions. Les qualités requises pour pratiquer : patience, concentration, adresse, calme et mémoire visuelle. Alors, partants ?



« De l'écoute et du conseil »

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, SYLVIE DIEDRICH DRESSE UN ÉTAT DES LIEUX DES MISSIONS DE CETTE ENTITÉ NÉCESSAIRE ET INDISPENSABLE AU BAN SAINT MARTIN.



Sylvie Diedrich, vice-présidente du CCAS et la secrétaire qui lui prête main-forte dans le suivi des dossiers.

Aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux et à constituer tous les dossiers de demande d'aide financière. Telle est en substance le rôle principal d'un CCAS. Une entité présidée par le maire Henri Hasser, aidé dans sa tâche par Sylvie Diedrich, adjointe à la solidarité et vice-présidente du CCAS. « Ces dernières années et plus particulièrement depuis la crise sanitaire, on relève davantage de demandes », indique l'élue. « Mais ce que les personnes viennent chercher avant tout, c'est de l'écoute et du conseil. La mairie est devenue le seul contact pour certains. Nous sommes dans un monde touché par la déshérence administrative. » Celle qui occupe le poste depuis 2014, a également noté une évolution du public cible. « On a de plus en plus

de familles monoparentales. Après l'aide alimentaire, les demandes concernent en majorité l'accès au logement social. » Le Ban Saint Martin se distingue dans ce domaine avec 30 % de son parc consacré à cette thématique. « Nous travaillons de manière très étroite avec les bailleurs sociaux, Batigère, Vivest ou CDC Habitat pour ne citer qu'eux », complète Sylvie Diedrich. « D'ailleurs, des quartiers entiers comme celui de la Hottée de Pommes ou du Champ de tir se caractérisent par leur mixité sociale. » L'adjointe a également vu une

recrudescence de dossiers relatifs à la précarité énergétique. « Cela fait trois ans que les personnes ont de plus en plus de mal à faire face au règlement de leurs factures. Le CCAS est là pour les accompagner. »

Formation PSC et ateliers numériques

Parmi les autres prérogatives du CCAS, il y a l'organisation du repas des aînés. « En moyenne, ce moment convivial très attendu par les seniors, rassemble 180 personnes chaque année. Nous nous occupons également du colis des aînés ainsi que des cadeaux pour nos doyens âgés de 90, 95 et 100 ans. » Toutes les décisions prises par le CCAS sont débattues au préalable en commission. « Elle est constituée de 8 membres du conseil municipal et d'autant de membres externes, principalement des habitants de la commune. » Enfin, le CCAS organise depuis trois ans des formations de Premiers Secours Citoyens (PSC) qui aident à acquérir les bons réflexes pour les accidents de la vie (malaise, brûlure, étouffement, etc.) ainsi que des ateliers de formation au numérique par petits groupes de 4 à 6 personnes. Une façon d'honorer une fois de plus, la mission de service public du CCAS.

INITIATIVE

Lions SOS pour une vie

La mairie du Ban Saint Martin soutient l'opération « Lions SOS pour une vie » lancée par le Lions Club. Le principe : centraliser dans une petite boîte rangée dans la porte de votre réfrigérateur des informations écrites et vitales relatives à votre santé. Celles-ci permettront d'apporter de précieux renseignements, d'informer les services de secours sur l'état de votre santé, sur les traitements que vous suivez et ainsi peut-être de leur faire gagner un temps précieux lors de leur intervention. Si les services d'urgence interviennent chez vous, et aperçoivent l'autocollant LIONS SOS au dos de votre porte d'entrée, les secours savent qu'une fiche de renseignement dont ils peuvent avoir besoin, est disponible dans votre réfrigérateur. Pour bénéficier de « Lions SOS pour une vie », rendez-vous en mairie muni de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

ELLES SONT, CE QU'ON APPELLE COMMUNÉMENT, «LES PETITES MAINS». MAIS ELLES SONT SURTOUT ESSENTIELLES À LA BONNE MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ. ELLES, CE SONT LES AGENTES D'ENTRETIEN DU BAN SAINT MARTIN. PORTRAITS CROISÉS.

Bienvenue
à **Charlène
Gaspard**,
nouvelle
responsable du
Ru-Ban

YAMINA MERKANE

« Le respect se perd »



Énergique. Tel est qualificatif qui sied le mieux à Yamina Merkané, agent territorial au Ban Saint Martin depuis 2015. Elle nous accueille, le temps d'une pause éclair, pour nous évoquer son métier au quotidien. « C'est difficile d'en dresser un inventaire exhaustif car la liste des missions est très fournie ! », indique l'intéressée. Avant d'entrer dans la fonction publique, elle a multiplié les contrats dans le secteur privé. « Pendant une longue période, j'ai travaillé dans la grande distribution avant d'arriver à la mairie de Metz où je me suis occupée du service dans l'une des cantines scolaires. » Elle postule ensuite au Ban Saint Martin où, dans un premier temps, elle est affectée au nettoyage des écoles et du dojo. Et depuis un an, elle est exclusivement dédiée au gymnase de la commune. Un poste qui l'occupe de 6 h 30 à 12 h 30 tous les jours de la semaine ainsi que le samedi. « Je suis à la fois en relation avec les élèves, les enseignants et les associations sportives », ajoute Yamina. Chaque jour, elle ouvre les vestiaires et nettoie tous les recoins du bâtiment. « Au fil des ans, je ne peux que déplorer une certaine dégradation dans le domaine du civisme. Le respect se perd... C'est pour ça que j'essaie de prêcher la bonne parole auprès de la jeune génération que je côtoie quasi tout le temps. » L'entretien du gymnase lui octroie le droit de « piloter » la machine. « Plaisanterie mise à part, c'est une sacrée responsabilité de nettoyer le revêtement du gymnase avec la balayeuse », conclut-elle avec le sourire.

STÉPHANIE WACLAWIAK

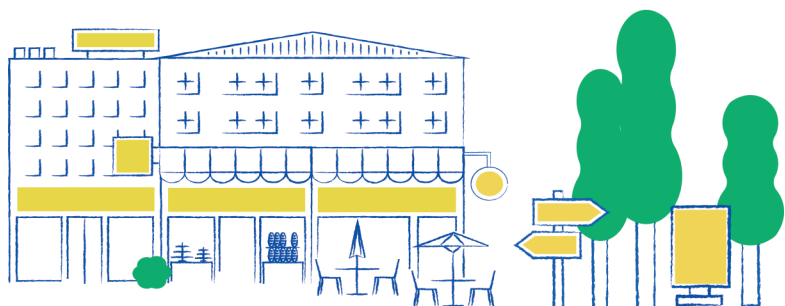
« Veiller à la sécurité de chacun »

Désinfection des tables, nettoyage des tableaux, passage de l'aspirateur et de la serpillière. Tel est le quotidien de Stéphanie Wacławiak, agente d'entretien de la commune. « Je suis arrivée dans la ville en 2018. Désormais, je m'occupe de l'entretien de l'annexe Paul Verlaine de 17 h à 20 h. » Pour tout faire en trois heures, la première des qualités est d'être organisée. « Il faut aussi travailler en bonne intelligence avec l'équipe enseignante. Je suis en contact direct avec les professeur(e)s des écoles que je vois à la fin des cours. Puis d'une certaine façon, je suis aussi en lien les élèves ». Comment ? « En leur laissant des mots sur les tables pour les sensibiliser à mon travail. » Une interaction s'est ainsi établie avec eux, toujours sur le mode de l'humour. « Cela désamorce des situations qui peuvent être matière à conflits. J'arrive généralement à mes fins ! » Elle entretient également un lien étroit avec les services techniques de la Ville. « Je vérifie le matériel constamment pour veiller à la sécurité des enfants. C'est très important à mes yeux », conclut Stéphanie.



Bulletin d'information

RLPi Règlement Local de Publicité intercommunal



Une nouvelle réglementation de la publicité et des enseignes pour l'Eurométropole de Metz

Le RLPi a été approuvé le 03 février 2025 par le Conseil Métropolitain. Il est désormais en vigueur et s'applique sur l'ensemble du territoire à l'exception de la commune de Lorry-Mardigny.

Depuis l'entrée en vigueur du RLPi, tout projet doit faire l'objet, avant toute mise en oeuvre, du dépôt d'un dossier.

La nouvelle réglementation s'applique à la fois aux nouveaux dispositifs mais aussi aux supports préexistants, qui doivent être mis en conformité avec le RLPi dans un délai de 2 ans pour les publicités, et 6 ans pour les enseignes. Dans ce contexte, la Métropole met en place des actions de sensibilisation pour accompagner les acteurs économiques et les élus dans cette démarche.

Le Président de l'Eurométropole de Metz est compétent en matière d'instruction et de contrôle des demandes qui relèvent de la publicité extérieure pour 36 communes.

Pour les 10 communes suivantes, le Maire reste compétent : Augny, Marly, Metz, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Pouilly, Roncourt, Saint-Julien-lès-Metz, Scy-Chazelles, Vernéville.

Toute demande (déclaration ou autorisation) doit être déposée dans la mairie de la commune où se situe le projet d'installation, de remplacement ou de modification d'un dispositif.

Pour les autorisations, le délai d'instruction est de deux mois.



Les apports du RLPi...

- Une plage d'extinction nocturne élargie,
- Des supports lumineux à l'intérieur des vitrines mieux encadrés,
- Moins de densité pour une meilleure lisibilité des messages
- Des enseignes plus qualitatives pour des commerces plus attractifs...

Comment consulter le RLPi ?

Le dossier de RLPi est disponible sur la page dédiée du site internet de l'Eurométropole de Metz : <https://www.eurometropolemetz.eu/les-services/urbanisme-amenagement/reglement-local-de-publicite-intercommunal-rlpi>
Un dossier papier est également consultable à la Maison de la Métropole.



Comment contacter l'Eurométropole de Metz ?

Pour toute question relative à la réglementation de l'affichage publicitaire et des enseignes, adressez-vous à rlpi@eurometropolemetz.eu ou contactez le pôle Planification de l'Eurométropole de Metz (☎ : **03.57.88.32.97**).